

CLASSEMENT :
Biologie
Prédateurs

LA GENETTE (*Genetta genetta*)

1. SYSTÉMATIQUE

Classe: Mammifères,

Ordre: Carnivores,

Famille: Viverridés,

Genre: *Genetta*,

Espèce: *Genetta genetta* (Linné 1758).

Les genettes de France appartiennent à la sous-espèce *Genetta genetta rhodanica* (Matschie, 1902).

La genette est le seul représentant de la famille des viverridés en France.



A.S.C.P.F.

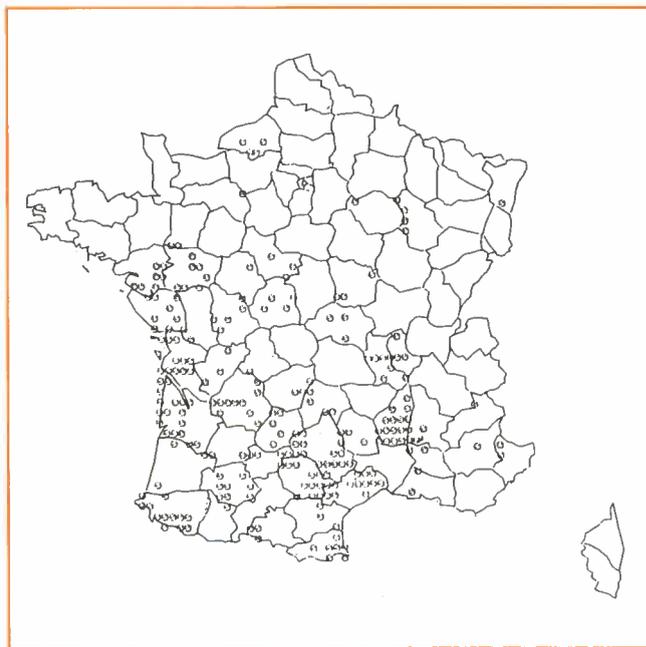
2. RÉPARTITION



Van Den Brink (1971)

L'aire de répartition européenne de la genette se limite au Sud-Ouest du continent: Portugal, Espagne, Iles Baléares, France.

Quelques individus isolés dont on ne connaît pas l'origine ont été observés en Allemagne de l'Ouest, en Belgique et en Suisse.



Fayard S.F.E.P.M. (1984)

La genette est originaire d'Afrique d'où elle serait venue lors des invasions sarrasines (Hugues, 1928). Cette théorie d'une implantation récente est appuyée par l'absence de la genette dans le reste de l'Europe méditerranéenne et par le fait qu'aucun fossile de viverridés n'ait été trouvé dans les gisements quaternaires en France et en Espagne.

L'essentiel des populations françaises de genettes est cantonné au Sud de la Loire et à l'Ouest du Rhône (Schauenberg, 1966) mais ces limites sont de plus en plus souvent dépassées et il ne fait guère de doute que l'espèce est en extension dans notre pays.

Plusieurs observations ont été faites récemment en Haute-Marne, dans le Var et dans plusieurs départements des Alpes. Le même phénomène est observé dans le Nord du Massif Central (Cantal, Puy-de-Dôme et Corrèze). Dans l'Hérault où l'espèce était considérée comme rare en 1966 (Schauenberg), elle est aujourd'hui très commune (Livet, communication personnelle).

3. MORPHOLOGIE

Le museau pointu, le corps fin, les pattes courtes et la queue très longue donnent à la genette une allure générale très élancée. Ces critères permettent de la distinguer du chat sauvage avec lequel la confusion est fréquente, bien que ce dernier soit beaucoup plus massif.

Le pelage de la genette a une coloration très caractéristique avec un fond gris clair, une raie noire continue tout le long de l'épine dorsale et quatre ou cinq rangées de taches noires longitudinales sur les flancs. Le cou, la poitrine et le ventre sont d'un gris uniforme, tandis que la queue est barrée d'anneaux noirs au nombre de 9 à 12.

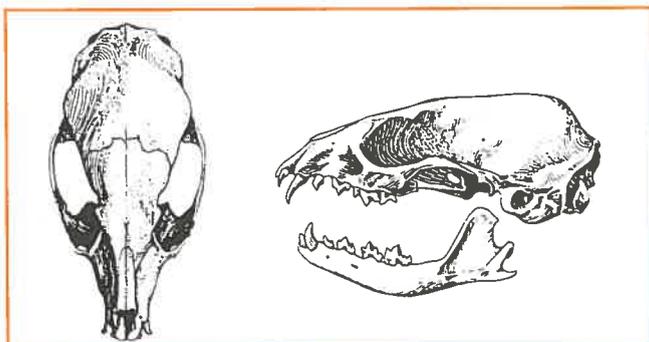
Les oreilles sont grandes (4,5 cm) et le museau est entouré d'une tache noire qui contraste avec le reste de la tête. En plus des glandes anales que l'on trouve chez de nombreux carnivores, la genette possède des glandes plantaires situées sur les pattes et des glandes périnéales situées entre l'orifice génital et l'anus.

Le dimorphisme sexuel est légèrement à l'avantage des mâles mais pas suffisamment pour distinguer les sexes.

	Tête + corps (en cm)	Queue (en cm)	Poids (en g)
Mâle	47 à 58	39 à 48	1 360 à 1 960
Femelle	39 à 51	39 à 44	1 660 en moyenne

(d'après Saint-Girons, 1973 et Van Den Brink, 1971)

Formule dentaire: 3 1 4 2
I C PM M = 40
3 1 4 2



Vue de dessus

Vue d'ensemble

Dessin du crâne
(d'après Saint-Girons, 1973)

4. INDICES DE PRÉSENCE

La genette a cinq doigts à chaque patte et les griffes, semi-rétractiles, ne marquent pas sur les empreintes. La trace du pied avant mesure 2,5 cm de large, 3 cm de long et celle du pied arrière, 3 cm × 3 cm. Les quatre doigts supérieurs sont disposés régulièrement en éventail au-dessus de la pelote plantaire et le cinquième doigt, plus petit, est nettement excentré.

Il arrive très fréquemment que le cinquième doigt ne marque pas et la trace de la genette ressemble alors à s'y méprendre à celle d'un chat domestique.

Les indices de présence les plus fiables pour la genette sont les fèces et les crottiers. Les fèces de la genette sont en effet très grosses pour un animal de cette taille; elles font 1,5 à 2 cm de diamètre et il n'est pas rare que leur longueur dépasse 20 cm. Elles sont généralement repliées sur elles-mêmes et se terminent quelquefois par une touffe de brins d'herbes liés. A l'état frais, elles sont noirâtres et n'ont pas l'odeur pestilentielle des fèces de chat. Elles blanchissent rapidement et deviennent friables, libérant les os, les plumes, les poils et les herbes qui les composent.

Le seul animal à faire des fèces d'une telle dimension est le chien errant mais les emplacements de défécation choisis par la genette limitent la possibilité de confusion.

Elle dépose ses fèces régulièrement aux mêmes endroits et constitue ainsi des crottiers qui peuvent être très importants avec plusieurs dizaines d'excréments sur une surface de 0,5 à 1,5 m² (Roeder 1980). Ces crottiers se trouvent le plus souvent sur des rochers et des fourches d'arbres dominant le paysage alentour, particulièrement dans les éboulis rocheux ou les rebords de falaises.

Il en a également été découvert sur des cabanes, dans des nids de rapaces et sur le toit d'une carcasse de voiture (Cugnasse et Riols, 1984). Dans la forêt landaise, Isabelle Loze (1984) a trouvé des crottiers sur des chemins et sur les plates-formes de pylones de chasse.

5. ÉCO-ÉTHOLOGIE

5.1. HABITAT

Avec le nombre croissant d'études sur la genette, on s'aperçoit que son habitat est moins typé qu'on ne l'imaginait auparavant.

Les caractéristiques les plus souvent mentionnées sont un milieu fermé, rocailleux, la présence de fourrés denses et la proximité de points d'eau. Le milieu présentant les plus fortes densités actuellement connues de genettes, semble être la futaie fermée de chênes verts sur roche-mère calcaire avec des blocs rocheux dominant la végétation (Livet, communication personnelle).

La genette est également bien représentée dans la garrigue basse et sèche ainsi que dans les zones rocheuses boisées de chênes et de châtaigniers (Cugnasse et Riols, 1984).

Les accidents de reliefs ne sont pas une condition indispensable puisqu'on trouve la genette dans la forêt de pins maritimes sur sol sableux et plat des Landes (Loze, 1984) et dans le bocage humide vendéen (Chauvin, 1975). Dans le Massif Central, elle habite aussi les gorges rocheuses boisées de chênes et de hêtres jusqu'à une altitude de 1 200 m.

En plus du potentiel alimentaire, la présence de formations végétales denses, qu'elles soient hautes ou basses, semble être un facteur primordial pour un habitat optimum.

Les gîtes se trouvent le plus souvent dans les amas rocheux, les grottes, les arbres creux, les habitations en ruines ou tranquilles, les meules de foin et même dans des nichoirs destinés aux rapaces ou dans des vieux nids. Grâce au radiopistage, Livet a montré que les gîtes des jeunes se trouvaient souvent au sommet des branches d'arbres élevées, non pas dans un lieu bien précis mais plutôt dans une zone refuge composée d'un groupe d'arbres.

5.2. COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

La genette est un des carnivores dont le régime alimentaire est le plus strictement carné. Elle est considérée par Delibes (1974) comme un prédateur capable de s'adapter à un éventail de proies très large en fonction des potentialités alimentaires du milieu. L'exemple le plus frappant est celui des Iles Baléares où Alcover (1982) a montré que 27 % des proies rencontrées chez la sous-espèce (*Genetta genetta isabellae*) étaient des reptiles et batraciens auxquels s'ajoutent 28 % d'invertébrés.

Mis à part ce cas extrême dû au phénomène d'insularité, toutes les autres études sur le régime alimentaire mettent l'accent sur la prépondérance des petits mammifères et en particulier des mulots. En Andalousie, Delibes (1974) a trouvé des petits rongeurs dans 64 % des estomacs de genettes analysés. Dans le Nord de l'Espagne, cette proportion atteint 80 %. En Vendée, cinq estomacs sur six analysés contenaient du mulot (Chanudet et al., 1967). En France où les résultats ont été obtenus par analyse des fèces, le pourcentage de rencontre de petits rongeurs est toujours très élevé :

- 77,6 % (Cugnasse et Riols, 1979),
- 65,0 % (Cugnasse et Riols, 1984),
- 48,9 % (Livet, à paraître),
- 64,0 % sur le site de l'Eyre (Loze, 1984).

Les rares fois où le pourcentage de petits rongeurs est plus faible, il est complété pour une part non négligeable de mammifères de taille moyenne. C'est le cas du site du Cap Ferret dans la forêt landaise où Isabelle Loze n'a trouvé que 36 % de mulot mais où il y a également 25 % d'écureuils. Dans le Var, les micro-mammifères ne représentent que 42 % mais le loir s'y ajoute avec 27 % (Orsini, Livet, à paraître). Ce pourcentage n'est toutefois obtenu que sur 155 proies.

Il apparaît nettement à la lecture de tous ces travaux que les proies principales de la genette en France sont les mulots (genre *apodemus*).

Cette prédation spécialisée sur un animal forestier difficile à capturer donne à la genette une place originale et limite très probablement, grâce à cela, sa compétition alimentaire avec d'autres espèces. Les oiseaux sont les proies secondaires les plus régulières :

- 10,0 % (Cugnasse et Riols, 1979),
- 9,0 % (Cugnasse et Riols, 1984),
- 14,0 % (Livet, à paraître),
- 16,0 % (Orsini in Livet),
- 11,5 % et 30 % (Loze, 1984).

En Andalousie, on trouve des oiseaux dans 47,6 % des estomacs de genettes analysés par Delibes (1974).

La prédation sur les musaraignes, les lagomorphes (jeunes lapins) et la volaille est très limitée et la consommation de fruits atteint son maximum avec 10 % (Cugnasse et Riols, 1984). Les reptiles et les batraciens représentent moins de 1 % des proies. Si les insectes atteignent 8 % en fréquence de rencontre pour Cugnasse et Riols (1984), les auteurs précisent que ce n'est qu'un modeste complément alimentaire en raison de la faible biomasse que cela représente.

Le genette s'attaque en majorité à des proies de petite taille : 93 % des mammifères et 75 % des oiseaux pèsent moins de 50 g (Cugnasse et Riols, 1984).

Les expériences de Gangloff et Ropartz (1972) sur les genettes en captivité indiquent que le comportement de la genette se caractérise par la souplesse, la rapidité et la précision des mouvements. La vue joue un rôle principal dans la recherche et la capture des proies. Les petites proies sont tuées par une morsure à la nuque après une détente très rapide de la tête, tandis que les proies les plus grosses nécessitent plusieurs morsures et l'emploi des pattes pour le maintien.

5.3. ORGANISATION SOCIALE ET UTILISATION DE L'ESPACE

L'organisation sociale de la genette est encore très mal connue. Tout en faisant preuve, en captivité, d'une relative tolérance envers ses congénères, elle présente une nette tendance à vivre isolément (Gangloff et al., 1972). Bien que les domaines vitaux puissent se superposer en nature, on admet que la genette est un animal solitaire dont l'activité est nocturne. En semi liberté, il n'y a pas d'exclusion territoriale entre individus de sexes opposés et la zone exploitée par le mâle recouvre entièrement celle de la femelle. Les gîtes ne sont toutefois pas utilisés en commun (chaque individu établit un emplacement de défécation à proximité de son gîte principal) (Roeder, 1984). Il n'y a pas encore eu d'études sur des adultes en liberté pour vérifier ces résultats et l'utilisation de l'espace par les genettes est également très mal connue. Les études faites par Roeder en semi captivité et en captivité montrent l'importance des relations olfactives chez cette espèce. Les genettes peuvent mémoriser les marques olfactives et elles reconnaissent ainsi leurs congénères. Elles utilisent trois types de marquages : par l'urine et les glandes périnéales, par frottement des flancs, par frottement des pattes postérieures (Roeder, 1983).

La genette semble avoir un domaine vital précis sur lequel elle possède des repères régulièrement fréquentés : gîte principal, axes de déplacements, emplacements de défécation et de marquage.

Le suivi par radiopistage de sept individus juvéniles par F. Livet en Languedoc, apporte quelques informations supplémentaires. Pendant la période d'émancipation, les domaines vitaux des jeunes se recouvrent largement entre individus, du même sexe ou non. Comme chez de nombreux autres carnivores, le comportement erratique des jeunes mâles a pu être mis en évidence. Après être restés plusieurs jours sur une surface restreinte (108 et 11 hectares), les jeunes mâles à la recherche d'un territoire couvrent de grandes distances : plus de 30 km en ligne droite dans un cas.

Une jeune femelle suivie pendant quatre mois est restée dans un secteur collinéen de 106 hectares et elle parcourait une distance moyenne de 7,5 km par nuit. L'activité nocturne débutait trente minutes après le coucher du soleil et il y avait une période de repos vers le milieu de la nuit. Le retour au gîte s'est toujours fait avant l'aurore.

6. REPRODUCTION ET DYNAMIQUE DE POPULATION

Chez la genette, la maturité sexuelle intervient à l'âge de 2 ans (Wolf, 1959). Le rut a généralement lieu au début de l'année mais il n'y a pas de date bien précise car il peut y avoir deux portées par an et des naissances ont été observées toute l'année, que ce soit en captivité (Roeder, 1979) et en nature (Delibes, 1974). On note cependant un maximum de naissances d'avril à juin (Aymerich, 1982).

Après une gestation de 70 jours, les jeunes naissent poilus et pèsent de 60 à 85 grammes (Roeder, 1979). Le nombre de jeunes par portée, dans 90% des cas observés, est de 2 ou 3 avec un maximum de 4. Le rapport des sexes à la naissance est proche de 1,5 mâle pour 1 femelle (N = 465) (Aymerich, 1982). Les travaux de Roeder et Pallaud (1980 et 1984) donnent de précieux renseignements sur l'évolution comportementale des jeunes. Après une phase de cohésion autour de la mère qui dure de quatre à cinq mois, on observe une phase de dispersion pendant le nourrissage, chaque individu occupant un emplacement particulier pour consommer ses proies.

La période de lactation dure quatre mois. Les jeunes commencent à consommer de la nourriture carnée dès la septième semaine et à 12 semaines, ils essaient déjà de saisir des petites proies.

Les jeunes commencent à sortir du gîte à partir de l'âge de 45-50 jours (Aymerich, 1982). Les informations sont peu nombreuses en ce qui concerne l'âge d'émancipation. Le comportement de prédation semble entièrement acquis à l'âge de 18 semaines.

La longévité maximale de la genette en captivité est de 13 ans (Wolf, 1984) mais il est probable que la majorité des jeunes périssent avant l'âge adulte dans la nature.

L'effet des parasites sur la genette n'est pas connu et Schauenberg (1964) signale son extrême sensibilité aux maladies en captivité.

La genette a peu de prédateurs et les deux seules espèces citées sont le grand duc (Thiollay, 1969) et l'aigle royal (Austroy, Cugnasse, 1981).

La dynamique des populations est impossible à appréhender faute d'une connaissance minimum des densités, de l'organisation sociale et des relations prédateur-proies. La capacité de colonisation de la genette est certainement limitée par sa reproduction relativement faible et sa forte vulnérabilité au piégeage.

7. RELATIONS AVEC L'HOMME

Les différentes études citées montrent que les prélèvements effectués par les genettes sur les élevages domestiques et sur le petit gibier sont très limités.

Les analyses de fèces faites par Cugnasse et Riols (1984) portent sur huit départements et soixante six localités et ils ne trouvent que 0,08% de volaille. On ne sait pas, de plus, si ces oiseaux n'étaient pas déjà à l'état de cadavre avant d'être consommés.

La genette est fréquemment capturée dans des pièges à mâchoires. Elle est en effet l'un des carnivores sauvages qui

se laisse capturer le plus facilement. Sur les sept genettes que F. Livet a suivies par radio-pistage, quatre ont été retrouvées mortes dans des pièges à mâchoires, une autre a été tuée par une automobile.

La réglementation prise en application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature place la genette dans la catégorie des espèces intégralement protégées.

BIBLIOGRAPHIE

- AYMERICH M. (1982). — Biology of the genet (*Genetta genetta*) in Spain. *Mammalia*, 46: 389-394.
- BROSSET A. (1980). — Mammifères Prédateurs Forestiers. In *Pesson*: 345-366. Paris. Gauthier-Villars.
- CHANUDET F. et al. (1967). — Notes sur les mammifères de France sur la nourriture de la genette en Vendée. *Mammalia*, 31: 668-669.
- CHAUVIN P. (1975). — La genette (*Genetta genetta*): sa morphologie, son comportement et sa protection: quelques aspects en milieu vendéen. Thèse de Doctorat Vétérinaire E.N.V. Alfort.
- CUGNASSE J.M. et RIOLS C. (1982). — Contribution à l'étude du régime alimentaire du renard, de la fouine et de la genette dans le massif du Caroux Espinouse. *Bull. Mens. ONC N° 59*: 37-40.
- DELIBES M. (1974). — Sobre alimentación y biología de la gineta en España. *Donana Acta vert*, 1: 25-55.
- FAYARD (Dir) (1984). — Atlas des mammifères sauvages de France. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- GANGLOFF B., ROPARTZ Ph. (1972). — Le répertoire comportemental de la genette (*Genetta genetta*). *Terre et Vie*, 26: 489-560.
- HAINARD R. (1961). — Mammifères sauvages d'Europe, Tome I et II. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- LOZE I. (1984). — Contribution à l'étude éco-éthologique de la genette. *Lutreola Gema N° 1*.
- ROEDER J.J. (1978). — Contribution à l'étude des communications olfactives chez la genette (*Genetta genetta* L.). Thèse Doctorat 3^e cycle. Université Pasteur, Strasbourg.
- ROEDER J.J. (1979). — La reproduction de la genette (*Genetta genetta*) en captivité. *Mammalia*, 43: 531-542.
- ROEDER J.J. (1980). — Les emplacements de défécation chez la genette (*Genetta genetta*). *Terre et Vie*, 34: 485-494.
- ROEDER J.J. et PALLAUD B. (1980). — Ontogénèse des comportements alimentaires chez trois genettes (*Genetta genetta*) nées et élevées en captivité. *Mammalia*, 44: 183-193.
- ROEDER J.J. (1983). — Etude des interactions sociales entre mâle et femelle chez la genette (*Genetta genetta* L.). *Z. Tierpsychol.*, 61: 293-310.
- SAINT-GIRONS M.C. (1973). — Les mammifères de France et du Bénélux. Paris: Doin.
- SCHAUBENBERG P. (1966). — La genette vulgaire: répartitions géographiques en Europe. *Mammalia*, 26: 141-160.
- SOULOUMIAC J. et AUDY M.C. (1979). — Variations saisonnières de l'activité sexuelle de la genette mâle (*Genetta genetta*). *Compte rendu hebdomadaire de Séance. Académie des Sciences Paris*, 289: 1279-1282.
- STAHL P. (1981). — Contribution à l'étude éco-éthologique du renard roux (*Vulpes vulpes*) et du chat forestier (*Felis silvestris*) en Lorraine. D.E.A. Neuro-sciences Université Nancy I.
- VAN DEN BRINK (1971). — Guide des mammifères sauvages d'Europe Occidentale. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- VOLF J. (1964). — Trente deux jeunes de la genette. *Mammalia*, 28: 658-659.